
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 015 DU 08 JANVIER 2020

portant nomination au Ministère des Enseignements
Secondaire, Technique et de la Formation
Professionnelle.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-427 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, tel que modifié par le décret 2017-253 du 03 mai 2017 ;
- sur** proposition du Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 08 janvier 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, dans les fonctions ci-après :

- Directeur de l'enseignement secondaire général :
Monsieur **Edmond HOUNTONDJI** ;
- Directeur départemental des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle de l'Atlantique :
monsieur **Edmond Koukê HOUNTON**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

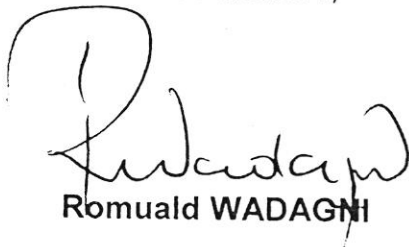
Fait à Cotonou, le 08 janvier 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Enseignements Secondaire,
Technique et de la Formation Professionnelle,



Mahougnon KAKPO

AMPLIATIONS : PR : 6 – AN : 4 – CC : 2 – CS : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – HCJ : 2 – MEF : 2 – MESFTP : 2 – AUTRES
MINISTERES : 22 – INTERESSES : 2 – SGG : 4 – JORB : 1.